

19.2 CATEGORIE U16

⇒ FILLES et GARCONS nés en 2003 et 2004

19.2.1 : CALENDRIER COURSES NATIONALES

- **Coupe de Noël** : VAL THORENS 18 au 21 décembre 2019
 - 18/19 déc GS/SL Garçons 20/21 déc GS/SL Filles

ECUREUILS D'OR TROPHÉE CAISSE D'ÉPARGNE-KÄSSBOHRER

- **1^{ère} étape des ECUREUILS D'OR FILLES et GARCONS** : GRAND-BORNAND/LA CLUSAZ
28 au 31 Janvier 2019.
 - 2 SL - 2 GS
- **2^{ème} étape des ECUREUILS D'OR FILLES et GARCONS** : VAL- D'ISERE
11 au 14 mars 2019
 - 1 SG - 2 SL - 1GS
- **Championnat de France U16/U18 FILLES** : MERIBEL
18 au 19 mars 2019
 - 1 SL – 1 GS
- **Championnat de France FINALE U16 GARCONS**: MEGEVE
25 au 28 mars 2019
 - 1 SG – 1 SL – 1 GS – 1 P
- **FINALE DES ECUREUILS D'OR VITESSE FILLES**: Serre Chevalier
07 au 09 avril 2019
 - 2 SG

Les titres de Champion(ne) de France U16 pour chacune des épreuves seront décernés lors des CHAMPIONNATS de France. (Si lors d'une épreuve du Championnat de France, un coureur de nationalité étrangère est vainqueur, il recevra une coupe)

19.2.2 : CALENDRIER COURSES INTERNATIONALES

- 28 au 31 janvier 2019 : TROFÉU BORRUFU (Vallnord-Arcalis-AND) Participation de COMITES sur demande auprès du responsable du circuit national jeunes.
- 07 au 10 février 2019 : POKAL CUP (Sokfja-Loka-SLO) Sélection nationale.
- 11 au 14 février 2019 : 7 NATIONS CUP (Merigen-SUI). Sélection nationale.
- 13 au 16 mars 2019 : ALPE CIMBRA FIS CHILDREN CUP Folgaria (ITA) Sélection nationale.
- 21 au 24 mars 2019 : YOUNG FIS CITIZEN CUP (Pra Loup-Le Sauze) Participation coureurs à statut citadin.
- 04 et 05 avril 2019 : MEMORIAL H.SCARAFFIOTI (Val d'Isère-FRA) Qualifications 2 et 3 avril.
- 11 au 14 avril 2019 : WHISTLER CUP (CAN) Participation de COMITES ou CLUBS sur demande auprès du responsable du circuit national jeunes.
- 26 au 28 avril 2019 : INGEMARTROFEN TARNABY (SWE) Participation de COMITES ou CLUBS sur demande auprès du responsable du circuit national jeunes.

Qualifications courses internationales :

- Sélection sur le classement général provisoire à l'issue de la 1^{ère} étape des EO
- OPA CUP : 9 premières Filles et 9 premiers Garçons du classement général provisoire des ECUREUILS D'OR + 1 place Fille et 1 place Garçon sur proposition FFS.
- POKAL CUP Coureurs classés (F/G) de la 11^{ème} à la 13^{ème} place du classement général provisoire des EO.

Prise en charge :

- POKAL : 6 coureurs et 2 entraîneurs pris en charge par l'organisation.
- Hébergement coureurs et entraîneurs supplémentaires répartis entre les coureurs présents.
- Frais de déplacements à la charge des clubs.

Documents officiels :

- Les coureurs doivent être en possession :
 - 1- De leur licence compétiteur valide pour la saison en cours.
 - 2- Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
 - 3- Formulaire d'autorisation de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale
 - 4- Photocopie du titre d'identité du parent signataire (Décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale)
 - 5- D'une [autorisation parentale](#) ou du représentant légal pour les contrôles anti-dopage nécessitant une technique invasive (prélèvement sanguin notamment)
 - 6- De la [déclaration des athlètes](#) signée par les parents pour pouvoir participer à des compétitions internationales enfants FIS.
- Pour tout renseignement prendre contact avec :
Robert BURDIN (*Responsable Programme National Jeunes*) - (Tél. : 06 58 24 08 28)

19.2.3 : QUALIFICATIONS ET INSCRIPTIONS COURSES NATIONALES

- Ces épreuves sont ouvertes aux coureurs FILLES et GARCONS nés en 2003 et 2004, licenciés et sélectionnés par leurs comités de ski.
- Les inscriptions devront parvenir impérativement par le Web FFS ou Email 48 heures avant le 1^{er} comité de course à l'adresse indiquée sur le calendrier national.
- Les renseignements suivants doivent impérativement figurer sur la feuille d'inscription : Numéro de code FFS, année de naissance, nom, prénom, club.

19.2.4 : PARTICIPATION DES COUREURS DE NATIONALITE ETRANGERE

Sont concernés les coureurs :

- licenciés dans leur fédération telle que ANDORRE et MONACO
 - titulaires d'une licence FFS « Compétiteur » dans un club FFS, pour les autres.
- La participation de ces coureurs est soumise à une demande officielle auprès de la Direction Technique Nationale de la part de leur fédération nationale.

19.2.5 : TABLEAU DE PARTICIPATION COURSES NATIONALES

COMITES	HOMMES QUOTA BASE	D A M E S QUOTA BASE
<i>AP</i>	8	8
<i>AU</i>	1	1
<i>CA</i>	4	4
<i>DA</i>	7	5
<i>IFNO</i>	1	1
<i>MB</i>	17	20
<i>MJ</i>	3	4
<i>MV</i>	4	3
<i>PE</i>	4	4
<i>PO</i>	2	1
<i>SA</i>	24	20
<i>GIRSA</i>	1	1
<i>CIT</i>	Sur demande	Sur demande
<i>CLUB ORG</i>	1	1
<i>ESF</i>	Sur demande	Sur demande
<i>ANDORRE</i> (Voir 19.2.4)	Sur demande	Sur demande
<i>Nations autres</i> (Voir 19.2.4)	Sur demande	Sur demande
<i>QUOTA BASE</i>	77	73
<i>POINTS FFS</i>	50	40
TOTAL	127	113

19.2.6 : QUALIFICATION SUR POINTS FFS

- Les 40 premières filles et les 50 premiers garçons U16 de la liste FFS en vigueur sont qualifiés nominativement. En cas d'absence pas de remplacement possible.

19.2.7 : QUOTAS DE PARTICIPATION U14

- Tous les comités ont la possibilité d'inscrire des U14 sur leur quota de base U16.

19.2.8 : CLASSEMENT GENERAL DES ECUREUILS D'OR

- Prise en compte des meilleurs points CM marqués sur 2 GS/2SL/1SG pour G et 2 SG pour F
- Pour les épreuves avant la finale on retiendra les meilleurs points CM obtenus par un coureur soit au classement de la course soit sur la meilleure manche.
- Coefficient 0,5 aux manches et coefficient 1 pour le classement total des 2 manches.
(Le vainqueur d'une manche se verra donc attribuer 50 points et le vainqueur de la course se verra attribuer 100 points)
- Lors de la finale seuls les points marqués au classement de la course sont pris en compte (pas de possibilité de marquer des points sur une manche unique)
- Les coureurs de nationalité étrangère ayant participé aux différentes étapes des Ecureuils d'Or figureront dans le classement général à la condition qu'ils soient licenciés dans un club affilié à la FFS.

PLACE	POINTS	PLACE	POINTS	PLACE	POINTS
1	100	11	24	21	10
2	80	12	22	22	9
3	60	13	20	23	8
4	50	14	18	24	7
5	45	15	16	25	6
6	40	16	15	26	5
7	36	17	14	27	4
8	32	18	13	28	3
9	29	19	12	29	2
10	26	20	11	30	1

19.2.9 : GESTION DES QUOTAS ET REMPLACANTS

- Les remplacements ne sont pas autorisés pendant les épreuves (sauf exception en cas de blessure ou de maladie sur place)
- **Un comité de ski peut faire une demande de quota supplémentaire exceptionnel auprès du responsable du circuit qu'à la condition d'avoir rempli son quota initial Filles et Garçons.**
- Les comités membres du GIRSA seront représentés officiellement par une seule personne lors des réunions de chefs d'équipes. Le nom de cette personne devra être communiqué en temps utile au DT FFS par le responsable sportif du GIRSA.

19.2.10 : ORDRES DE DEPART

- **Coupe de Noël : 2 épreuves techniques (1 G/ 1 SL) :**
 - ➔ Pour la première épreuve :
 - >> M1 : Tirage au sort à la mêlée.
 - >> M2 : Bibo 40 pour F et Bibo 50 pour G
 - ➔ Pour la seconde épreuve :
 - >> M1 : Ordre des départs de la M1 de la 1ère épreuve inversée
 - >> M2 : Bibo 40 pour F et Bibo 50 pour G
- **1ère étape des EO : 4 épreuves techniques (2 GS / 2 SL) :**
 - ➔ Pour la première épreuve d'une discipline :
 - >> M1 : Tirage au sort à la mêlée.
 - >> M2 : Bibo 40 pour F et Bibo 50 pour G.
 - ➔ Pour la seconde épreuve dans la même discipline :
 - >> M1 : Ordre des départs de la M1 de la 1ère épreuve inversée.
 - >> M2 : Bibo 40 pour F et Bibo 50 pour G.
 - ➔ Pour la 3ème et la 4^{ème} épreuve :
 - >> M1 : Nouveau tirage au sort à la mêlée puis idem 1ère et 2nde épreuve.
- **2^{ème} étape des EO : 3 épreuves techniques (1 GS / 2 SL) + 1 SG :**
 - ➔ Pour la première épreuve d'une discipline :
 - >> M1 : Tirage au sort à la mêlée.
 - >> M2 : Bibo 40 pour F et Bibo 50 pour G.

→ Pour la seconde épreuve dans la même discipline :

>> M1 : Ordre des départs de la M1 de la 1ère épreuve inversée.

>> M2 : Bibo 40 pour F et Bibo 50 pour G.

→ Pour la 3ème et la 4^{ème} épreuve « 1 SG et 1 GS ».

>> SG : Tirage au sort à la mêlée.

>> GS : M1 : Ordre des départs du SG inversée.

>> M2 : Bibo 40 pour F et Bibo 50 pour G.

19.2.11 : CHAMPIONNAT DE FRANCE U18/U16 FILLES

Sont sélectionnées :

➤ 45 x U18 >> les 45 1ères du CLASSEMENT SCNT U18 EN COURS

➤ 40 x U16 >> les 30 1ères U16 (2003-2004) du CLASS EO EN COURS plus 10 places sur propositions des régions à Ph. Martin. Total : 85 participantes

Liste de départ M1

doss de	1 à 15	8x U18/SCNT 1-8 + 7x U16/EO 1-7 (tirage au sort)
doss de	16 à 17	2x U18 SCNT 9-10
doss de	18 à 20	3x U16 EO 8-10
doss de	21 à 25	5x U18 SCNT 11-15
doss de	26 à 30	5x U16 EO 11-15
doss de	31 à 35	5x U18 SCNT 16-20
doss de	36 à 40	5x U16 EO 16-20
doss de	41 à 45	5x U18 SCNT DE 21-25
doss de	46 à 50	5x U16 EO DE 21-25
doss de	51 à 55	5x U18 SCNT 26-30
doss de	56 à 60	5x U16 26-30
doss de	61 à 85	10x U16 + 15x U18 (Tirées au sort)

BIBO 40 pour la seconde manche. ABD/DISQ M1 courent la M2 après les classés de la M1 dans l'ordre inverse des dossards.

19.2.12 : FINALE VITESSE FILLES U16

1 journée entraînement suivie de 2 SG.

➤ *Sont qualifiées les 50 premières U16 du classement provisoire des Ecureuil d'Or 2019.*

➤ *Ouverture U18 : Dans la limite de 20 filles maximum selon classement du SCNT.*

➤ *Le comité organisateur aura droit à 4 places supplémentaires.*

➤ *Demandes supplémentaires justifiées à faire auprès de Ph Martin.*

doss de	1 à 15	5x U18/SCNT 1-5 + 10x U16/EO 1-10 (Tirage au sort des 15)
doss de	16 à 17	5x U18 SCNT 6-10
doss de	18 à 20	5x U16 EO 11-15
doss de	21 à 25	5x U18 SCNT 11-15
doss de	26 à 30	5x U16 EO 11-15
doss de	31 à 35	5x U18 SCNT 16-20
doss de	36 à 40	5x U16 EO 16-20
doss de	41 à 45	5x U18 SCNT DE 21-25
doss de	46 à 50	5x U16 EO DE 21-25
doss de	51 à fin	tirage au sort des coureurs restant.

19.2.13 : FINALE GARCONS/CHAMPIONNAT DE FRANCE U16

Sont sélectionnés :

- 1^{ère} année : Tous les concurrents (es) ayant marqué au minimum un 0,5 point au classement général.
- 2^{ème} année : Tous les concurrents (es) ayant marqué au minimum 10 point au classement général des EO.
- **En plus** des athlètes sélectionnés, les Comités disposeront de 2 places de base.
- Le club organisateur aura droit à 1 place par épreuve.
- Pour les épreuves de la finale GARCONS, un premier groupe de 30 concurrents sera établi en fonction du classement général des EO en cours. Tirage au sort de ce groupe de 30, puis concurrents dans l'ordre de leurs points EO.
- 2^{èmes} manches : BIBO 30
- ABD/DISQ M1 courent la M2 après les classés de la M1 dans l'ordre inverse des dossards.
- Parallèle ouvert aux 32 premiers du classement général des EO.

19.2.14 : MATERIEL TECHNIQUE

- Pour les épreuves de SG les coureurs doivent utiliser des skis aux normes FIS de la catégorie ENFANTS 2.
- Le port d'une protection dorsale, homologuée et adaptée à la taille du skieur est obligatoire pour toutes les compétitions nationales quelle que soit la discipline.
- Préconisation sur l'utilisation des farts :
Recommandation :
- La Commission Nationale du Ski Alpin pour des raisons économiques, environnementales, et liées à la santé des utilisateurs, recommande de ne pas utiliser de farts hautement fluorés (HF) dans les catégories U12, U14 et U16 lors d'épreuves de niveau national ou régional.
Interdiction :
- L'application sur le terrain lors d'une compétition de tous produits destinés à améliorer le glissement des skis est interdite pour ces catégories, exception faite des épreuves de vitesse.
- L'affûtage, le raclage et le brossage des skis sur le terrain restent autorisés.
Sanctions :
- Toute infraction constatée par le jury, même après la course, pourra entraîner une sanction sportive (amende, disqualification, exclusion).

19.2.15 : DESIGNATION DES TRACEURS

- Le DT FFS désignera les traceurs pour l'ensemble des 1^{ères} manches en accord avec le club organisateur.
- Les traceurs des 2nd manches seront désignés par leur coordonnateur de région
- **Proposition :**
- **Lors du 1^{er} comité de course, en collaboration avec le club organisateur et les coordonnateurs régionaux, le DT FFS désignera les traceurs pour toutes les manches de la compétition. Une répartition par région sera respectée sur l'ensemble de la saison.**
- **Un tableau de répartition des traçages par comité sera établi par le responsable national jeunes. Ce tableau prendra en compte la valeur sportive du comité et l'équité des traçages.**

19.2.16 : MODE DE RECONNAISSANCE EN GS ET SL

Les coureurs effectuent seuls les reconnaissances des épreuves de GS et de SL.

19.2.17: PROGRAMME NATIONAL JEUNES

- Les 10 premiers(es) Garçons et Filles du classement général U16 1^{ère} année (2004), seront invités à participer à des camps d'entraînement du Programme Jeune FFS-TERRESENS.

19.2.18 : PARTICIPATION A DES COUPES D'ARGENT

Voir règlement Alpin : « [Conditions de participations](#) » - (Epreuves C.A. (U12-U14-U16))

CAHIER DES CHARGES ORGANISATEURS CHAMPIONNAT DE FRANCE U16 ECUREUIL D'OR

ARTICLE 1 : APPELLATION

"CHAMPIONNAT DE France U16 ECUREUIL D'OR TROPHEE CAISSE D'EPARGNE –KÄSSBOHRER"

- Quelle que soit l'utilisation (orale, visuelle, écrite), les termes ci-dessus ne pourront être dissociés et se présenteront (à l'écrit) sous une police, un corps et une couleur identiques.
- La CAISSE D'EPARGNE et la société KÄSSBOHRER bénéficient de l'exclusivité des termes "sponsor officiel" ou "partenaire officiel" du Championnat de France U16 Ecureuil d'Or - Trophée Caisse d'Epargne Kässbohrer.

ARTICLE 2 : CATEGORIES CONCERNEES

- Les jeunes filles et jeunes garçons de la catégorie U16.

ARTICLE 3 : BUTS

- Proposer à ces coureurs 2 étapes nationales et une Finale qui constitue le Championnat de France U16 G et F.

ARTICLE 4 : PARTENAIRES DE L'EVENEMENT

- La CAISSE D'EPARGNE et la société KÄSSBOHRER sont les partenaires officiels de ce Championnat de France U16 Ecureuil d'Or - Trophée Caisse d'Epargne Kässbohrer
- Le quotidien LE DAUPHINE LIBERE soutient cette manifestation.
- Chaque partenaire devra faire parvenir ses banderoles à l'organisateur par l'intermédiaire de la Fédération Française de Ski.
- L'organisateur reste libre de négocier des partenariats à l'exclusion de tout autre établissement bancaire, quotidien de presse ou Société d'engins de damage.

Les Dossards

- Pour chaque étape, deux jeux de 140 dossards chasubles + dossards ouvreurs répartis sur des portes dossards numérotés seront fournis en prêt par les partenaires.
- Pour les podiums, les 3 premiers coureurs devront impérativement porter les dossards.

ARTICLE 5 – CEREMONIES DE REMISE DES PRIX

- Au minimum une cérémonie de remise des récompenses suivie du verre de l'amitié ou d'un buffet, doit être organisée lors de chaque étape du Championnat de France U16 Ecureuil d'Or au cœur de la station ou du village en fin d'après-midi ou en soirée afin de donner à cet événement un caractère festif et convivial.
- Lors de cette remise des récompenses la présence visuelle des partenaires CAISSE D'EPARGNE-KÄSSBOHRER est obligatoire

ARTICLE 6 – CLASSEMENT- TROPHEES- DOTATION

- Des classements individuels F et G seront établis pour chaque épreuve lors de chaque étape.
- Les logos de la Caisse d'Epargne et de Kässbohrer doivent figurer sur les listes de départs et de résultats.
- Lors des 2 premières étapes, l'organisation remettra au minimum aux cinq premiers de chaque épreuve un trophée et un lot. (Aux dix premiers lors des épreuves finales)
- Pour la finale, afin d'homogénéiser les trophées pour tous les Championnats de France, ceux-ci seront fournis par la FFS.
- Les titres de Champion(ne) de France U16 pour chacune des épreuves seront décernés lors des Finales.
- Un classement général Championnat de France U16 Ecureuil d'Or individuel sera établi.

ARTICLE 7 – PREPARATION et MISE A DISPOSITION DES PISTES/MATERIEL

- Le Comité d'organisation est tenu de proposer à tous les participants, la possibilité de faire du ski libre sur la piste de compétition du SG la veille des compétitions.
- A défaut sur un créneau horaire et une organisation définit par le DT.
- Si le profil de pente le permet, un saut adapté (table plongeante) peut-être aménagé sur la piste.
- Pour les entraînements et les compétitions, les forfaits de remontées mécaniques donnant accès aux pistes de courses seront gratuits (250 forfaits/jour, coureurs et entraîneurs)
- Les épreuves doivent se dérouler sur des pistes bénéficiant d'un enneigement artificiel.
- Pour les épreuves de SL, utilisation obligatoire de piquets de préférence Ø 25mm/maxi = Ø 27mm
- Tracés à un piquet en SL et une banderole en GS.

ARTICLE 8 - COUVERTURE MEDIATIQUE

- Le Dauphiné Libéré soutient et parraine cet événement afin que celui-ci soit diffusé le plus largement possible.

ARTICLE 9 – ENGAGEMENTS DE LA FFS

- La FFS s'engage à verser à l'organisateur une subvention de 300 Euros par épreuve technique et 400 Euros par épreuve de vitesse organisée.
- **Pour les épreuves de la coupe de Noël, la FFS versera à l'organisateur une aide de 150 € par épreuve technique.**
- La promotion à l'échelle nationale sera assurée par le service Promotion/Communication de la Fédération Française de Ski et Le Dauphiné Libéré.
- La Fédération Française de Ski assurera également la coordination et le transport des dossards et des banderoles entre les différentes stations organisatrices des compétitions Hommes et Dames.

ARTICLE 10 – PRISES EN CHARGE

- Les frais de déplacement du DT sont pris en charge par la FFS et ses frais d'hébergement par l'organisateur